



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'ACAPS ET L'AUTORITÉ OMANAISE DES SERVICES FINANCIERS COORGANISENT UNE RENCONTRE DE HAUT NIVEAU SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE DANS LA RÉGION MENA

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) et l'Autorité des Services Financiers du Sultanat d'Oman (FSA) coorganisent, les 29 et 30 avril 2025 à Mascate, un séminaire régional de haut niveau sur le thème: « Étendre la couverture d'assurance dans la région MENA : défis majeurs et opportunités de développement du marché ».

Cette rencontre, qui réunit des représentants des autorités de régulation de plusieurs pays de la région, des institutions internationales telles que l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (IAIS), l'Association internationale des actuaires (IAA) et le Financial Stability Institute (FSI), constitue une plateforme d'échange sur les enjeux structurants pour le développement durable du secteur des assurances au sein de la région MENA.

Les travaux de ce séminaire s'articulent autour de plusieurs thématiques majeures, notamment :

- Le rôle des régulateurs dans la modernisation du marché de l'assurance ;
- L'importance d'une supervision efficace pour garantir un traitement équitable des consommateurs, préserver l'intégrité du marché et promouvoir des pratiques commerciales transparentes ;
- Le rôle essentiel de l'éducation financière pour responsabiliser les consommateurs, améliorer leur compréhension des produits d'assurance et favoriser une prise de décision éclairée ;
- Le développement de l'assurance durable au service des objectifs environnementaux et sociaux ;
- L'innovation et la technologie comme leviers de transformation ;
- Les perspectives de renforcement des capacités locales en matière de gestion des risques.



Ce séminaire vise à favoriser un partage approfondi d'expériences, de bonnes pratiques et de réflexions prospectives sur les enjeux actuels et futurs du secteur.

La tenue de cet événement traduit l'engagement de l'ACAPS et de la FSA à accompagner les évolutions du secteur des assurances dans un environnement en mutation, à promouvoir l'innovation réglementaire, à réduire les écarts de protection et à renforcer la résilience des systèmes de protection financière au bénéfice des populations de la région.

Il convient de rappeler que cette initiative s'inscrit dans la continuité du mémorandum d'entente signé entre l'ACAPS et son homologue omanais, visant à favoriser la coopération technique, l'échange d'expertise et l'harmonisation des cadres de régulation, dans un esprit de solidarité régionale et d'échange d'expertise.

## A propos de la FSA

L'Autorité omanaise des Services Financiers (FSA) a succédé en 2024 à l'Autorité du Marché des Capitaux (CMA). Outre la supervision des secteurs du marché des capitaux et de l'assurance, elle s'est vue confier la supervision de la profession comptable et d'audit.

En tant qu'organe de supervision indépendant, la FSA est chargée de veiller à la stabilité, à la transparence et à la croissance durable des secteurs qu'elle supervise, tout en renforçant la confiance, d'une part, des investisseurs nationaux et étrangers et, d'autre part, du public dans le système financier omanais.

## Contact

**Jihane GATTIOUI**

Chef de Service Communication Externe - ACAPS

@jihane.gattioui@acaps.ma

06 62 19 66 10

